

SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

N°3/2022

LETTRE DE MARS

**Avant toute chose,
l'ensemble du conseil
municipal et moi-même
tenons à manifester notre
soutien total au peuple
ukrainien.**

**Nous souhaitons qu'une paix
durable revienne au plus tôt.**

La lettre du mois de notre
commune fait un focus particulier
sur une question qui nous
préoccupe tous d'une façon ou
d'une autre, et qui est parfois
source d'angoisse : la santé.



Sommaire

- Journée de la Femme
- Avis d'enquête publique
- Sécurisation de la traversée
du village

- Le dossier du mois :
La santé

- Comité des fêtes
- Endurance équestre
- Mercerie
- déchetterie

C'est un fait dont nous pouvons nous féliciter : nous vivons de plus en plus vieux. Nous continuons, dans les pays occidentaux, de gagner un an d'espérance de vie tous les quatre ans. Selon le philosophe Michel Serres, il s'agit là d'une des plus importantes révolutions de l'humanité. Cette révolution est notamment due aux progrès de la médecine.

Les professions de kinésithérapeutes, de diététiciens ou d'orthophonistes nous sont désormais familières alors qu'elles étaient inconnues de la majorité de nos grands parents.

Si la question de la santé publique était il y a encore peu de temps une question réservée aux seuls professionnels et à leur ministère de tutelle, dont les services déconcentrés se nomment Agences Régionales de Santé (ARS), elle est désormais l'affaire également des élus locaux.

Daniel Spagnou - maire de Sisteron depuis 1983 et président de l'Association des maires 04 - me le confiait : *"je vois maintenant défiler des manifestants sous ma fenêtre lorsque les urgences de Sisteron doivent fermer. C'est nouveau, on ne l'aurait pas imaginé avant."*

Dans notre préoccupation de permettre à toute notre population d'être bien soignée et que Puimoisson ne figure sur aucune carte de "déserts médicaux", nous nous investissons nous aussi, aux côtés des professionnels de santé, de l'administration, des autres élus locaux ou nationaux.

Le premier problème, énorme, est le manque de médecins généralistes. Dans la structuration du soin, le médecin traitant est central. Certains d'entre nous n'en disposent même pas, faute aux disponibilités. Il n'y a pas de solution miracle. Il s'agit, çà et là, d'innover, d'inventer des solutions et de les combiner pour répondre au mieux aux besoins.

Je détaillerai plus loin dans cette lettre les solutions qui existent et celles que nous privilégions.

Soyons optimistes !

Fabien Bonino

EDITO



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) commune de PUIMOISSON, du 02 mars au 1^{er} avril 2022 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.

Madame Marie Jeanne GOTTA-KERVEGANT a été désignée commissaire enquêteur titulaire par la présidente du tribunal administratif de Marseille

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de PUIMOISSON, pendant la durée de l'enquête du 02 mars au 1^{er} avril 2022 inclus : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00, à l'exception des samedis, des dimanches et des jours fériés.

L'évaluation environnementale du projet PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de PUIMOISSON (04410) - Place St Floi.

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur un poste informatique mis à la disposition du public, à la mairie de Puimoisson, pendant ses jours et heures habituels d'ouverture.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir un exemplaire papier du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de PUIMOISSON dès la publication du présent avis.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.dlva.fr

Rubrique NOUS CONNAITRE / PLACE PUBLIQUE / ENQUETES PUBLIQUES / ENQUETES PUBLIQUES EN COURS

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : plu.puimoisson@gmail.com

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le mercredi 02 mars 2022 de 9 heures à 12 heures
- Le lundi 07 mars 2022 de 14 heures à 17 heures
- Le samedi 19 mars 2022 de 9 heures à 12 heures
- Le mercredi 23 mars 2022 de 14 heures à 17 heures
- Le vendredi 1^{er} avril 2022 de 14 heures à 17 heures

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le maire de la commune de PUIMOISSON et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire de PUIMOISSON disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au maire de PUIMOISSON le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal.

Le rapport, conforme aux dispositions des articles L 123-15 et R 123-19 du code de l'environnement, relatara le déroulement de l'enquête et examinera les observations, propositions et contre-propositions recueillies. Les conclusions motivées seront consignées dans un document séparé précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de PUIMOISSON et sur le site Internet www.dlva.fr pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département. Il sera également publié sur le site Internet : www.dlva.fr.

Quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis sera également publié, par voie d'affiches, à la mairie et en tous lieux habituels.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la mairie de PUIMOISSON.

LA CONSULTATION DU DOSSIER ET LES RENCONTRES AVEC LE COMMISSAIRE ENQUETEUR SONT SOUMISES AU RESPECT DES GESTES BARRIERES.

Sécurisation de la traversée du village



Des travaux de sécurisation de la traversée du village, afin de limiter la vitesse des véhicules vont avoir lieu dans le courant du mois d'avril.

Ces travaux ont été décidés conjointement par le département et la commune. Deux réunions d'informations auront lieu :

La première fin mars pour les parents d'élèves et le corps enseignant concernant les mesures qui seront prises devant l'école.

La seconde début avril à direction de toute la population.

Comité des fêtes

Afin de relancer le comité des fêtes de Puimoisson, une réunion aura lieu dans la salle du Conseil municipal le :

Samedi 12 mars à 15h

Nous invitons toutes les personnes intéressées, les membres des diverses associations, à venir réfléchir avec nous pour organiser la fête de Saint Éloi et toutes autres animations pour l'année 2022.

LE DOSSIER DU MOIS



"Faire face aux besoins de santé de notre territoire : espoir et solidarité"

Pour éviter que nos communes deviennent à leur tour des "déserts médicaux", ce terme effrayant, différentes solutions existent et certaines seront encore inventées.

Tout d'abord, il s'agit de palier le manque de médecins généraliste. Leur trop faible nombre actuel est lié à une ouverture de leurs études dépendant d'un *numerus clausus*. Le *numerus apertus* actuel - davantage jeunes accèdent aux études - ne donnera ses résultats que d'ici... 20 ans. En effet les nouveaux jeunes médecins seront opérationnels d'ici 10 ans, mais suffiront à peine à combler les départs à la retraite attendus.

Ensuite, la médecine se complexifie. Les jeunes professionnels le disent tous : ils veulent travailler en équipe. Par exemple, pour maintenir une personne âgée à domicile, le médecin doit pouvoir travailler avec les autres professionnels.

Il doit en parler au pharmacien, à l'infirmier, etc. L'image du médecin de campagne, isolé et disponible la nuit, s'efface. Cela ne correspond plus aux attentes des professionnels et ne répond plus non plus aux besoins de la population. Les professionnels doivent être inter connectés.

Un bouquet de solutions, adaptables en fonction de chaque territoire, s'offre à nous. On trouve notamment :

- Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.

Puimoisson est membre de la première signée dans notre département, sous l'impulsion de notre députée Delphine Bagarry, médecin à Riez. Bon nombre de professionnels de santé libéraux en sont membres, ainsi que de nombreuses mairies.

Depuis sa création, nous voyons de nombreuses actions de prévention être conduites, en coopération avec des élus actifs de notre commune : octobre rose, mars bleu, dépistage de problème de vue...

- Des avancées législatives récentes, dont la montée en compétence de certains professionnels de santé pouvant alléger le travail des médecins. Notamment : les pharmaciens peuvent désormais prescrire certains médicaments, les sages femmes peuvent pratiquer des avortements chirurgicaux.

- La téléconsultation, avec notamment la fameuse "valise connectée".
(Voir plus bas)

- Le salariat de certains médecins par les collectivités, comme par le Département de Saône et Loire et la commune de Mallemort, dans les Bouches-du-Rhône.

- Le droit d'exercer pour certains médecins étrangers qui justifient d'une pratique et de services rendus chez nous (les PADHUE).

- La création de Samu "sans médecin", comme à Château du Loir.

Nous sommes en relation avec des communes qui ont innové, comme Volonne avec sa Maison de Santé Pluridisciplinaire, très attractive pour les professionnels.

Également, avec d'autres en grande difficulté, comme Barrême dont les médecins ont atteint la limite d'âge et ne trouvent pas de remplaçants. Nous sommes aussi en relation étroite avec les hôpitaux, dont celui de Manosque qui n'arrive plus à maintenir ses urgences ouvertes tous les jours. Cela n'est pas propre au milieu rural : Montpellier et Aix-en-Provence sont aussi touchées.

Peuvent s'y rassembler les acteurs :

- 1- Qui assurent des soins de premiers et seconds recours (médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, pharmaciens) exerçant seuls, en cabinet de groupe, en Maisons de Santé Pluri professionnelles ou en équipes de soins primaires.
- 2- Des établissements hospitaliers publics ou privés.
- 3- Du secteur médico-social et social (EHPAD).

Trois missions socles prioritaires ont été définies pour les CPTS :

- 1- L'accès facile à un médecin traitant et la prise en charge des soins non programmés.
- 2- L'organisation des parcours pluri professionnels pour les patients.
- 3- La prévention.

1^{ère} mission socle : Accès aux soins pour tous

De l'intérêt d'avoir un médecin traitant

Afin d'avoir un meilleur suivi médical et bénéficier de soins remboursés, il est très important d'avoir un médecin traitant. C'est votre premier interlocuteur dans votre parcours de santé. En le consultant pour un avis sur votre santé, il vous informe et vous oriente vers d'autres professionnels de santé et spécialistes quand c'est nécessaire. Il centralise les informations concernant vos soins et votre état de santé à travers la constitution et la mise à jour de votre dossier médical.

Il est présent pour vous accompagner dans les actions de préventions (vaccination, dépistages divers, arrêt du tabac...)

En cas d'affection de longue durée, il établira votre protocole de soins en concertation avec d'autres professionnels.

En déclarant votre choix de médecin traitant auprès de votre caisse d'assurance maladie et en respectant le parcours de soins coordonnés, vous bénéficiez d'un meilleur remboursement.

La liste des médecins pouvant accueillir de nouveaux patients est disponible sur le site de la CPTS.

Vous recherchez un professionnel de santé près de chez vous (kinésithérapeute, infirmier, pharmacien, diététicien ...) ? Vous les trouverez dans l'annuaire des professionnels de santé et du sport adhérents de la CPTS du Verdon sur son site internet : cptsduverdon.fr



SOINS NON PROGRAMMES



Secteur CPTS du verdon



Parce qu'on ne sait jamais lorsqu'on va tomber malade,

et que ce n'est pas une urgence vitale

(fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu...)



Je contacte le secrétariat de mon médecin traitant
pour savoir s'il peut me recevoir en urgence



Je contacte le secrétariat des autres cabinets médicaux
sur le territoire pour connaître d'éventuelles disponibilités

<http://cptsduverdon.fr/>



En dernier recours,
je me renseigne auprès de l'hôpital local de Riez

Contact : Hôpital Lumière – 04 500 RIEZ

Téléphone : 04 92 70 10 00

Développer la télé médecine

Sur le secteur de la CPTS du Verdon, quatre infirmières ont fait une formation avec le docteur Jean Seite afin d'utiliser en télémédecine avec une valise connectée : Cécile Monnier (qui est infirmière urgentiste chez les pompiers et qui a été infirmière en réanimation et au SMUR) Amandine Bartolo, Anne Graves et Marie de Boisgelin. Elles sont formées à tout ce qui est arrêt cardiaque, les protocoles d'urgences : crises d'asthme sévères, les chocs anaphylactiques. Elles opèrent sur une partie du secteur de la CPTS du Verdon comme les médecins libéraux. C'est une permanence de soins ambulatoires. Elles sont dans le tableau de garde des médecins libéraux au même titre qu'eux. Elles assurent les gardes de nuit profondes, c'est à dire de minuit à 8 heures du matin. Elles assurent les permanences les mercredis et vendredis, sur la base du volontariat, en fonction de leurs disponibilités. Les autres jours de la semaine, les permanences sont assurées par les médecins. Ce dispositif a été mis en place pour palier au manque de médecins, sur ces créneaux de nuit plus particulièrement.

La valise connectée

Elle nous permet de disposer d'appareils pour faire un électrocardiogramme, prendre la température, faire une glycémie, prendre la tension. On peut également réaliser avec l'autoscope un examen des oreilles. Il y a aussi un stéthoscope.



Appareils de la valise connectée



Cet appareil sert à faire des bilans sanguins avec résultats quasi immédiats. Dans les 4 ou 5 minutes. Il y a une imprimante qui affiche tous les résultats.

En cas de suspicion de crise cardiaque, on peut faire un dosage sanguin avec recherche de troponine.



Caméra



Imprimante



électrocardiogramme

Tous ces appareils sont reliés à un ordinateur connecté à internet par un téléphone portable en partage de connexion ou par la box du patient.

Ce dispositif permet de se mettre en relation avec un médecin du 15, à Digne. Tous les examens pratiqués par l'infirmière sont enregistré dans l'ordinateur et reçu directement par le médecin de garde qui peut demander un certain nombre d'examens à l'infirmière au chevet du patient. Elle est « les bras » du médecin du 15. Il y a aussi deux caméras : une fixe sur l'ordinateur et une mobile, qui permettra au médecin de faire des observations.

Procédure : il faut appeler soit le 18, qui déclenche automatiquement une intervention des pompiers, soit le 15, le SAMU qui déclenche l'intervention du médecin de garde ou l'infirmière de garde avec sa valise connectée.

2^{ème} mission socle :

Organisation des parcours pluri professionnels pour les patients

Un groupe de travail entre professionnels travaille actuellement pour mettre en place des protocoles de repérage et de suivi des patients.

En ce qui concerne les personnes âgées, un repérage est fait soit par les médecins, lors des consultations en cabinet, soit par les professionnels de santé qui interviennent chez les patients.

Des grilles d'évaluation sont faites pour réorienter vers les médecins référents. Ceux-ci, à leur tour, peuvent réorienter vers d'autres professionnels de santé : kinésithérapeutes, diététiciens, orthophonistes, infirmiers etc...

Les troubles des apprentissages

Les troubles d'apprentissage comme la dyslexie, la dysorthographe et la dyscalculie sont relativement fréquents. Les enfants qui vivent avec ce défi peuvent apprendre à surmonter leurs difficultés grâce à une approche personnalisée.

L'évaluation par un professionnel peut permettre à l'enfant de recevoir une aide sur mesure.

En effet, elle permet de bien identifier les forces et les difficultés de l'enfant, de proposer les bons outils pour l'aider à l'école et de préserver sa confiance en soi.

Les troubles d'apprentissage touchent de 5 % à 15 % des enfants d'âge scolaire. Souvent, ces jeunes ont plus de difficultés à l'école et peuvent mettre beaucoup de temps à faire leurs devoirs. Pour leur donner toutes les chances de vivre des succès scolaires, il est important de mettre en place des stratégies efficaces.

Au niveau de la CPTS, le principe est de créer une prise en charge coordonnée de l'enfant entre l'école, les orthophonistes et le médecin référent et de mettre en place des ateliers de prévention et d'accompagnement parental pour les troubles spécifiques des apprentissages et du langage.

D'où l'importance d'un dépistage précoce (avant 3 ans) qui va permettre :

- la mise en place d'un accompagnement parental et/ou d'une rééducation les plus précoces possible.

- prévenir le ralentissement de ces troubles, sur le développement psychique et social de l'enfant: isolement, comportements agressifs, agitation...

- atténuer le retentissement de ces troubles sur les autres apprentissages notamment scolaires.

3^{ème} mission socle : La prévention

La vaccination

En 2021, face à l'épidémie de Covid 19, la CPTS a été missionnée par la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé l'organisation de la vaccination sur son territoire. Elle a fait le lien entre les communes qui ont fourni des lieux de vaccination et organisé les vaccinations avec les professionnels de santé.

Elle a aussi fait le lien entre la Préfecture et l'ARS (Agence régionale de Santé)

La CPTS du Verdon a programmé l'agenda pour la prise de rendez-vous via Doctolib et grâce à une collaboration étroite avec les différentes communes, a facilité la prise de rendez-vous, particulièrement pour les populations âgées ou en difficulté avec l'utilisation d'internet.

Où me faire vacciner à proximité de chez moi ?

MAISON de SANTE PLURIPROFESSIONNELLE de RIEZ

Traverse de l'Auvergne – 04 500 RIEZ
Prise de rdv au 04.92.77.70.80

PHARMACIE DU VERDON à MOUSTIERS STE MARIE

Avenue de Lérens – 04 360 Moustiers-Sainte-Marie
Prise de rdv au 04.92.74.60.61

ESPACE SANTE à RIEZ

Quartier Samson – 04500 Riez
Prise de rdv au 06.08.70.61.51 Pierre MONTEIS
05.95.17.13.93 Christian DI ROCCO

CABINET INFIRMIERS Cécile MONNIER et Amandine BAROLO à PUIMOISSON

Route de Digne – 04130 Puimoisson
Prise de rdv au 06.09.92.46.90



Où me faire vacciner à proximité de chez moi ?

PHARMACIE DES MARRONNIERS à Gréoux :

Pour vous inscrire, contactez le 04.92.78.00.21

PHARMACIE DU VILLAGE à Gréoux :

Pour vous inscrire, contactez le 04.92.74.26.45

MSP - L'Etoile à Gréoux :

Prise de rdv au 04.92.74.23.05

CABINET du Dteur Mathieu PEUGEOT à Valensole:

Prise de rdv au 06.72.32.48.99



Je me protège
Je protège les autres
Je me vaccine
ET VOUS ?



Je me protège
Je protège les autres
Je me vaccine
ET VOUS ?



Sensibiliser au dépistage des cancers

Octobre Rose

La boucle

de la
CPTS du Verdon
Communauté Professionnelle Territoriale en Santé



Venez à la rencontre des professionnels de la santé & du sport dans le cadre du dépistage des cancers

De 10h à 12h : Marche et Gym Santé

Participation sur inscription et sur présentation du pass sanitaire
Lieu de rdv : Salle du Conseil Municipal – Place Saint Eloi – 04 410 Puimisson

De 13h30 à 15h : Ateliers de sensibilisation au dépistage et à l'autopalpation

Participation sur inscription – nombre de places limitées à 6 participants/session
Et de 15h à 16h30 : Port du masque obligatoire
Lieu : Salle du Conseil Municipal – Place Saint Eloi – 04 410 Puimisson



En partenariat avec



INSCRIPTIONS & INFORMATIONS

Marche / gym et ateliers dépistage :
04 92 74 54 01 ou 06 71 65 31 31



Le vendredi 1er octobre à Puimisson s'est tenue la journée de sensibilisation aux risques de cancer du sein organisée par la CPTS, en lien avec la ligue contre le cancer.

Un groupe de 14 femmes accompagnées par la coordinatrice de la CPTS, Floriane Chastin et encadrées par Florence Bagarry, professeure de sport, ont fait une randonnée de deux heures dans les environs, entrecoupée de séances de gymnastique.

À 13h30, dans la salle du conseil municipal, l'ensemble des personnes présentes, ont assisté à un atelier de sensibilisation au dépistage et à l'auto palpation, organisée par la ligue contre le cancer. Cette information a permis de répondre à de nombreuses questions et ainsi de rassurer les personnes présentes.

Mars Bleu

La boucle

de la
CPTS du Verdon
Communauté Professionnelle Territoriale en Santé



Venez à la rencontre des professionnels de la santé & du sport dans le cadre du dépistage des cancers

Marche / ateliers et conférences santé / gym santé / échanges ...

En partenariat avec



INFORMATIONS

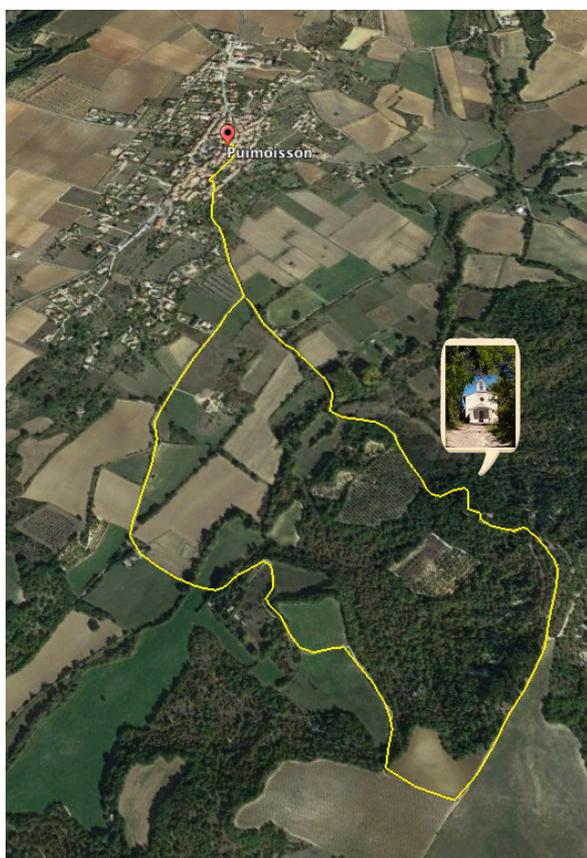
CPTS du verdon : 06 02 12 74 79
@cptsverdon
cptsverdon@gmail.com

Aujourd'hui seulement 32% des Français se font dépister tous les deux ans. Plus spécifiquement sur notre territoire du bas Verdon, les derniers chiffres indiquent que 27,5% de la population âgée de 50 à 74 ans a effectué un Test Immunologique Fécal au cours des deux dernières années. Un chiffre que la CPTS du Verdon s'est engagée à faire progresser de 2 points auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de l'Agence Régionale en Santé par la signature de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel.

Pour 2022, quatre actions se profilent à l'horizon en partenariat avec la Ligue contre le cancer 04, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, le CODESo4, la Maison Sport Santé Provence Verdon, l'association Rebond Rando Coaching, la DLVA Agglomération et les communes de Puimoisson, Quinson et Gréoux-les-Bains.

Une stratégie en matière de prévention repose sur le fait d'aborder la thématique, ici du cancer colorectal, par l'intermédiaire de la promotion de la santé dans sa globalité, la santé au quotidien et ainsi porter l'attention sur les facteurs protecteurs (alimentation, activité physique adaptée, gestion du stress et des émotions, environnement etc...).

Relevez le défi à Puimoisson



La Mairie de Puimoisson et la CPTS du Verdon vous proposent une matinée santé !

Dès 9h30 retrouvez Nathalie Bourriol de l'association la Ligue contre le cancer 04 pour répondre à toutes les questions sur la prévention et le dépistage du cancer colorectal.

A partir de 10h, suivez Florence Bagarry, coach en activité physique adaptée et Laurence Baddy Quintric, diététicienne pour un parcours pédestre jusqu'à la Chapelle Notre Dame de Bellevue de Puimoisson. Pour ceux et celles qui le souhaitent, nous proposons un pique-nique tiré du sac.

Le retour vers le village se fera en autonomie.

Participation gratuite, sur inscription et sur présentation du pass vaccinal.



SAMEDI
12
MARS

Gratuit sur inscription
9h - 12h / 14h - 17h

CENTRE DES CONGRÈS
Crèoux-les-bains
SALLE MORUCCI

FORUM *ma santé,* *mon bien-être*



Gratuit

Participation SUR INSCRIPTION uniquement
et sur présentation du PASS VACCINAL

Inscription

<https://cpts-du-verdon.s2.yapla.com/fr/event-25101>
cptsduverdon@gmail.com • Tél. 06.02.12.74.79



ENDURANCE EQUESTRE PUIMOISSON

Dimanche 3
AVRIL 2022



Concours
20/40/60/80
Préparatoire
Club/Amat/Pro

Restauration et buvette sur place

ANTARÈS

Equi-Trade



COMPOSITI
EQUI-TRADE



Borda Travaux



DEVOUCOUX



orano

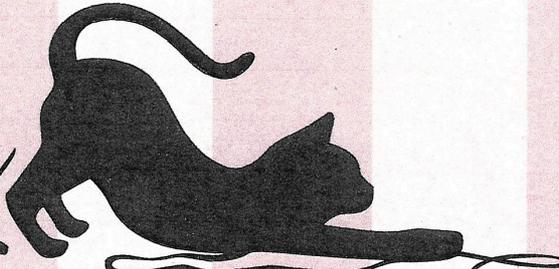
Puimousson Endurance Equestre, chemin des Touires 04410 Puimousson | endurance.puimousson@gmail.com | 06 81 95 61 91

APPEL A BENEVOLES

Voici les différents postes à pourvoir :

- **Signaleur** : personne qui fait traverser les chevaux sur la route.
- **Accueil** : personne qui contrôle le pass vaccinal à l'entrée du site.
(En fonction du protocole covid19 le 3 avril)
- **Secrétaire vétérinaire** : personne qui retranscrit les remarques sur la fiche de suivis du cheval.
- **Parking** : personne qui place les véhicules.

Mercerie itinérante du Verdon

Le  qui  Pelote
se fait la belle ...

Mercerie · Bonneterie · Laine
Prêt à porter · Chaussures · Idées Badeaux
Layette · Accessoires

et sera de passage dans votre commune

Jeudi 3 et 31 mars à partir de 15 heures

**Préparez votre commande, avant notre passage
au 04.94.70.14.76 ou au 06.31.31.04.85**

**ou venez nous rendre visite au magasin
6 rue gabriel Péri à Aups (83630)**

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE VOTRE DÉCHETTERIE



VENDREDI 11/03
MARDI 15/03
JEUDI 24/03

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée !

Plus d'informations sur www.dlva.fr ou au 04 92 70 34 00

Les gardiens de déchetterie vont tous suivre une formation sur 3 journées pour être "guides composteurs"

Ainsi, ils seront en mesure d'entretenir un composteur collectif et d'être "réfèrent compostage" pour répondre aux questions des administrés en matière de compostage.

Solutions de la grille de février

Géologiquement vôtre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
1	L	A	F	I	N	V	A	U	T	L	E	S	M	O	Y	E	N	S			
2		L	A		G	E	O	L	O	G	I	E		E	S	T		U	N	E	G
3	S	C	I	E	N	C	E		D	E		L	A		T	E	R	R	E		E
4	V	A	L	L	E	U	S	E		O	R			R	O	C	H	E	R		M
5	T	L	L		I		T	U	F	S			M	A	N	T	E	A	U	P	M
6	B	I	E	F	S			P	U	Y	S			G	E	O	D	E	D	L	E
7	E	N	D	E	S	S	O	U	S	N	O	S		M	I	N	E	R	A	I	S
8	N	E	E	S		D	E	S	A	C	R	E	S	S	E	I	S	M	E	S	
9			S	S	M			C	A	L	O	T	T	E	A	Q	U	E	U	S	E
10	C	R	A	I	E	S	P	Y	R	I	T	E	E	T	C	U	I	V	R	E	
11	O		N		T	A		B	S	N		A	R	C		E	E	U		M	Z
12	U	O	A	M	A	G	M	A		A	R	G	I	L	E			L	V	E	O
13	C	N	N	U	M	A		S	F	U	U	A	L	U	U	D	C	C	I	N	N
14	H	Y	D	R	O		B	A	U	X	I	T	E	E	R	E	F	A	S	T	E
15	E	X	R	A	R	M	A	L	M	E	N	E		S	I	S	M	I	Q	U	E
16			E		P	O	S	T	E	R	I	T	E		T			N	U	L	
17	A	A	A	S	H	E	S	E	E		F	I	G	E	E	P	O	S	E	T	S
18	L	Z	S	P	I	R	E		S	M	O	G		T		L		A	U	R	I
19	L	O	H	E	Q	E	S		B	A	R	R	E	H	S	A	R	T	S	A	L
20	U	T	E	T	U		A	P	D	O	M	E	S	E	C	Q	U	I	E	S	E
21	V	E	R	R	E		L	A	N	U	E	E		R	O	U	G	E		U	X
22	I	L	I	A	S		P	L	A	S	M	A	S		R	E	I	T	E	R	E
23	A	R	S			L	E	S	P	E	C	I	A	L	I	S	T	E			
24	L	E	S	G	A	Z	S	E	P	R	O	P	A	G	E	N	T	V	I	T	E
25	E	G	E	E	P			S	E	G	R	E	G	E	S		B	R	G	M	